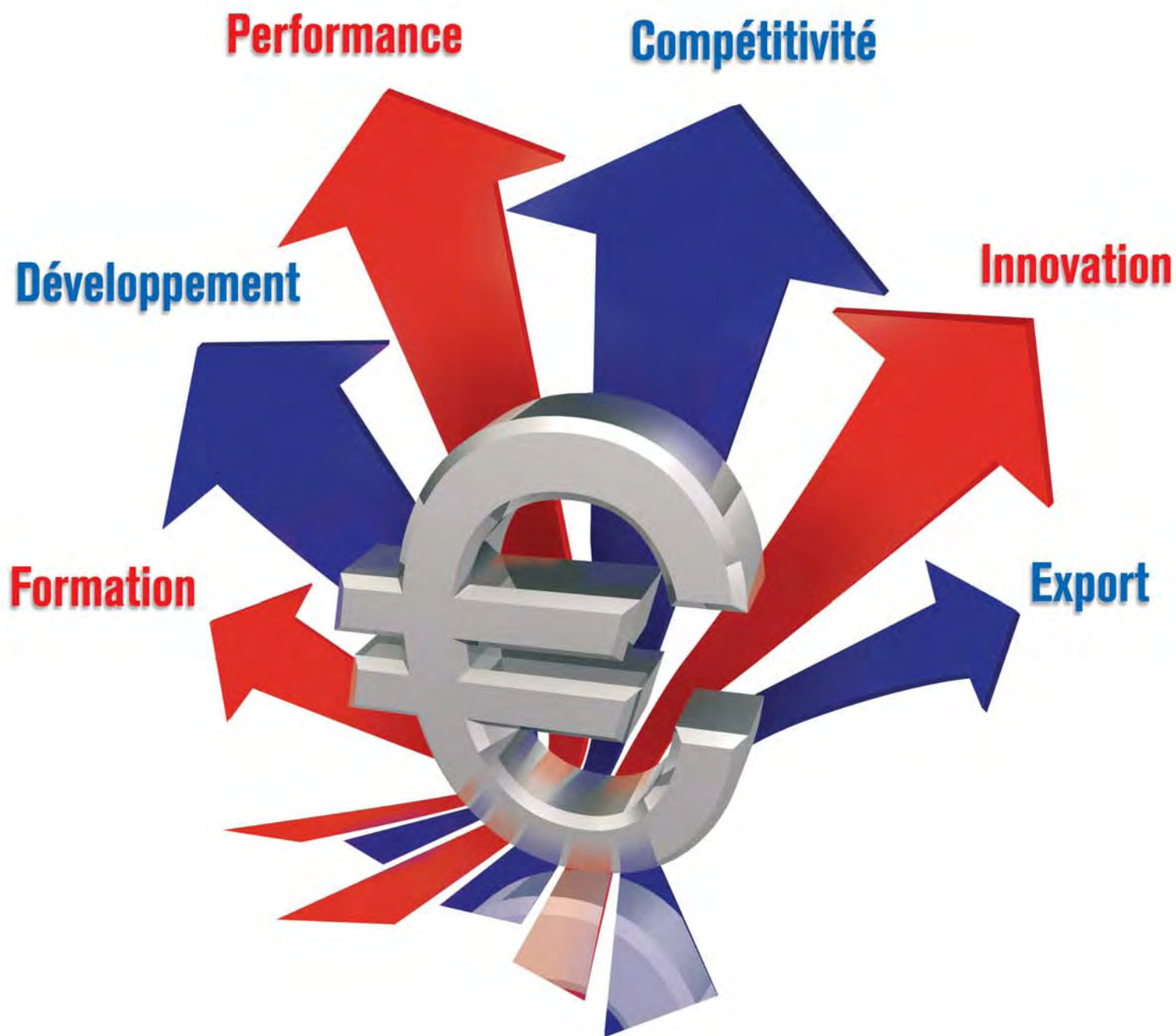


ARDENNE **ECONOMIQUE**

LE MAGAZINE ÉCONOMIQUE DES ARDENNES



Economie ardennaise : la CCI s'implique



ENTREPRISE P 4 à 6 - ÉCHOS P 7 - COMMERCE P 8 & 9 - ECONOMIE P 10 & 23
PARTENARIAT P 11 - INTERNATIONAL P 13 À 15 - TOURISME P 17
INFRASTRUCTURES P 19 & 26 - SERVICES P 21 - FORMATION P 24 & 25



© Bruno Gouhony

Géraud Spire

Réforme

La nature publique des Chambres de commerce et d'industrie conduit les élus, membres titulaires, à s'impliquer dans une mission d'intérêt général au profit de l'économie de leur territoire.

Tel est mon engagement depuis 30 ans, d'abord au sein de la CCI de Charleville-Mézières, puis au sein de la CCI des Ardennes.

Les évolutions de ces structures publiques économiques doivent accompagner, sinon précéder, les évolutions de l'économie ; c'est pourquoi j'ai travaillé activement à la création d'une CCI départementale : la CCI des Ardennes.

Aujourd'hui, l'action départementale doit s'intégrer dans un dispositif plus vaste, régional, national, européen et nous sommes de nouveau porteurs d'une réforme qui a pour ambition de donner au réseau des CCI - CRCI - ACFCI, l'organisation et les moyens pour une performance accrue au service de l'économie et des entreprises.

C'est avec la même ferveur, qu'après avoir travaillé à la départementalisation de notre CCI, je travaille aujourd'hui à la création d'un réseau plus performant mettant en œuvre :

- de nouvelles relations avec l'Europe, l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Général, les Communautés d'agglomération, les Communautés de communes et les Villes,
- un nouveau mode de gouvernance,
- un nouveau mode de management de nos équipes,
- un nouveau mode de relations élus-entreprises,
- un nouveau mode de relations services-entreprises.

Mon engagement est sans réserve dans une période particulièrement difficile qui exige de nous pugnacité, persévérance et recherche permanente de l'innovation.

Cet engagement se manifeste plus particulièrement dans la conception des actions que nous menons en partenariat avec l'Etat, le Conseil Régional et le Conseil Général dans une perspective de mutualisation et de régionalisation.

Géraud Spire
Président de la CCI des Ardennes



"Ardenne économique", trimestriel d'informations économiques de la CCI des Ardennes, 18 A, avenue Georges Comeau 08000 Charleville-Mézières. Tél : 03 24 56 62 62 - Fax : 03 24 56 62 22.

e-mail : ardenneeconomique@ardennes.cci.fr

Directeur de la Publication : Géraud SPIRE.

Comité de rédaction : Géraud SPIRE - Jean-Claude CHEF
Jean-Pierre LEGROS - Jean-Claude SAVOY - Marine MÉLONI - Stella DMYTRYK
Agence Conseil : Essentiel SDM - Tél : 03 26 04 04 07

Direction Artistique : Michel COLOMBO - Rédaction : Yves-Marie LUCOT.

Régie Publicitaire : Palm Communication - Tél : 03 24 56 03 03.

Impression : SOPAIC IMPRIMERIE. Rue Fr. Urano - 08000 WARCQ

Tirage : 9 500 exemplaires - Abonnement annuel : 6 euros.

Dépôt légal : septembre 2009 - Publication membre de l'U.J.J.E.F.

Reproduction interdite sauf accord préalable.

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

ISOTIP tube toutes les cheminées



4

Ardenne économique n° 31 - 2009

1 - Pierre Grabette, ingénieur des arts et métiers et directeur général de l'entreprise, spécialiste français des conduits de fumées en inox. Rigides ou flexibles, les tubages

À Charleville-Mézières, cette entreprise qui emploie 80 salariés fabrique en inox les conduits de fumée flexibles ou rigides qu'utilisent tous les bâtisseurs en France. Isotip investit un million d'euro dans un nouveau bâtiment de 2 000 m².

Sur les hauteurs de Charleville-Mézières, ISOTIP occupe un site industriel d'un siècle d'existence. Il couvre aujourd'hui plus de dix mille mètres carrés. Dans de vastes ateliers bien éclairés, quatre-vingts personnes conçoivent et fabriquent, à partir de rouleaux ou de plaques très fines d'inox ou d'aluminium, des conduits de fumées et leurs accessoires. ISOTIP qui était jadis une entreprise de tôlerie générale est à présent le spécialiste en France de ces tubages évacuateurs des fumées, qu'ils soient rigides ou flexibles ou bien à simple, à double voire à triple paroi. Leurs diamètres peuvent ici varier de huit centimètres à un mètre. Leurs hauteurs parfois doublent celles des toits

L'entreprise appartient au groupe ISO-TIP-JONCOUX (42 M€ de chiffre d'affaires, 240 salariés). L'usine de Charleville-Mézières (16 M€ de CA l'an passé) constitue le plus actif et le plus vaste de ses cinq sites industriels implantés en France et en Belgique. *"Nous travaillons essentiellement sur deux marchés : celui des chaufferies de bâtiments collectifs et celui des maisons individuelles"*, explique Pierre Grabette, directeur général d'Isotip à Charleville-Mézières. La PMI qui dispose d'un catalogue de plus de 5 000 références, réalise 90% de son chiffre annuel dans la fabrication des cheminées des grandes chaufferies (hôpitaux, administrations, lycées, collèges, usines, etc.). ISOTIP fournit

françaises



5

d'ISOTIP font l'objet de beaucoup de soins manuels.

en fait les grands chauffagistes via un réseau de grossistes tels Brossette, CEDEO ou Algorel qui construisent ou rénovent les chaufferies collectives. *“Tous les petits modèles sont au catalogue et leurs accessoires s'assemblent comme des legos, précise le chef d'entreprise. Mais nous disposons d'un bureau d'études qui conçoit les pièces spéciales des très grandes chaufferies”*. Annuellement, le groupe fournit 12 000 m de conduits flexibles, 4 000 m de cheminées à doubles parois isolées et 2 000 m de conduits à simple paroi.

Deux agrandissements réussis

A Charleville-Mézières, ISOTIP suit de près l'évolution du marché de la construction individuelle. *“Il a subi un*

certain ralentissement. Il se relance maintenant et nous comptons bien y développer notre chiffre d'affaires”, note Pierre Grabette.

Dans ce but, ISOTIP sera présent lors du salon international BATIMAT avec un tout nouveau stand de 160 m² pour un budget global de 150 000 €.

Son entreprise fabrique en effet des sorties de toit très légères qui imitent toutes sortes de cheminées de maisons individuelles. Ses sorties de toit aux mises en œuvre simplifiées sont équipées de conduits extracteurs de fumées à doubles parois isolées.

À Charleville-Mézières, voici deux ans, ISOTIP a investi un million d'euros (HT) dans un bâtiment neuf de 1 300 m² afin d'augmenter ses capa-

cités de fabrication et de stockage. Elle a acheté récemment deux nouvelles presses (150 000 € HT d'investissement). Elle s'apprête maintenant à une nouvelle extension qui lui permettra d'organiser de façon plus efficace la production de ses sorties de toit. *“Nous allons investir 800 000 € (HT) dans un bâtiment de 2 000 m² et 500 000 € dans l'installation d'une chaîne de peinture. Tout cela devrait être opérationnel en mars 2010”*, précise Pierre Grabette.

Economie ardennaise : la CCI s'implique



Elle affecte 1,75 million d'euros à des actions complémentaires qui bénéficieront directement au redressement économique du département.

La maîtrise budgétaire de la CCI des Ardennes depuis cinq ans a permis de maintenir le taux de pression fiscale au niveau le plus bas de la Champagne-Ardenne et à l'un des plus bas de France. Toutefois, cette rigueur constante n'empêche pas que des excédents budgétaires puissent apparaître lors de l'arrêté annuel des comptes exécutés. Des augmentations de bases et des subventions imprévisibles, le décalage entre les subventions programmées et les subventions versées constituent parfois des sommes disponibles très importantes.

Tel a été le cas pour l'exercice 2008 dont la clôture des comptes a permis d'affecter la somme de 1 751 690 € à des actions complémentaires qui bénéficieront directement à l'économie locale. Ce plan d'actions a été proposé, à l'initiative du Président, par le bureau de la CCI et approuvé par l'Assemblée Générale de la Chambre du 22 juin 2009.

Il vient conforter le plan de soutien à l'économie départementale conçu par l'Etat et le Conseil général des Ardennes. Les investissements, aides et services en faveur du développement économique et du soutien aux entreprises bénéficient de moyens financiers supplémentaires.

(voir leur répartition sur le graphique ci-joint).

La rigueur budgétaire de la CCI des Ardennes a permis, en maîtrisant les coûts et en optimisant ses partenariats, de dégager des moyens financiers affectés aux entreprises et à l'économie locale.

En période de crise, ce plan de soutien souligne l'implication de la CCI des Ardennes auprès des entreprises du département.

Une opération de grande envergure va conduire les services de la Chambre à se rendre auprès des entreprises pour les informer de ce dispositif supplémentaire d'aides qui vient renforcer l'action de l'Etat et des collectivités locales.



Le SFIA plus puissant sur Internet

Le forum des entrepreneurs « by Initiatives » à Liège se tient les 21 et 22 octobre 2009. C'est un forum d'entrepreneurs pour les professionnels sans frontières, auquel se greffent des rendez-vous d'affaires programmés.

Le SFIA, le savoir-faire de l'industrie ardennaise que la CCI des Ardennes a élaboré et mis en ligne, fait connaître à un large public les entreprises du département. Il permet à nombre de consultants du site www.cci.sfia.fr de se familiariser avec l'environnement industriel ardennais, l'équipement, l'aménagement, les événements et la culture du département.

Le SFIA met en ligne les fiches signalétiques détaillées de 350 entreprises industrielles de 5 salariés et plus, et des rubriques d'informations économiques régulièrement mises à jour. C'est un outil à présent indispensable aux chefs d'entreprise dans les Ardennes, mais aussi un outil de référence pour les acheteurs.



Du nouveau dans le Business Dating

Il permet aux entreprises industrielles de rencontrer « à domicile » l'acheteur d'un grand groupe. Le Business Dating favorise des courants d'affaires.

En 2008, trente entreprises ardennaises avaient ainsi rencontré à la CCI des Ardennes, l'acheteur « ensembles mécaniques » du groupe Décathlon.

Aujourd'hui, compte tenu du contexte, il est pertinent de s'orienter vers le développement des véhicules hybrides et électriques.

En juin 2009, s'est créé un consortium d'une filière industrielle française de véhicules à traction électrique dont l'objectif est de sélectionner et réunir les savoir-faire et de proposer aux constructeurs automobiles des solutions industrielles adaptées aux véhicules verts.

Ce consortium pourrait constituer un véritable pôle national de technologies innovantes ; une véritable opportunité pour les industriels ardennais.

En conséquence, la CCI des Ardennes prévoit d'y consacrer le prochain Business Dating du SFIA en invitant un intervenant, ce qui permettra de connaître pour mieux anticiper, les modifications des structures d'achats des donneurs d'ordres et l'organisation du consortium en question.

Contact : C. Sophie Pécheux
tél : 03 24 56 62 93
mail : cspecheux@ardennes.cci.fr

Au cours du second semestre 2009, le site www.cci.sfia.fr s'enrichit de nouvelles fonctionnalités et rubriques pertinentes :



- **Création d'une nouvelle entrée par produit**, (en plus du savoir faire).
- **Affichage complémentaire** sous forme d'annuaire.
- **Sécurisation des contacts** pour les entreprises du SFIA, notamment pour éviter les spams.
- **Historisation des évènements** tels que compte-rendus et contacts à l'issue des Business Dating et d'autres actions.
- **Référencement du site** auprès d'associations d'acheteurs.
- **Communication sur des sites thématiques Internet**, stratégiquement choisis pour apparaître en première page via les moteurs de recherche.

Le diaporama des statistiques ardennaises

The infographic consists of four main sections:

- chiffres clés de l'économie**: Overview of key economic indicators for the Ardennes region.
- Formation - Recherche - Innovation**: Focuses on higher education and research in the region, mentioning the University of Champagne-Ardenne.
- Qualité de vie - Tourisme**: Discusses the region's quality of life and tourism potential, highlighting its natural and cultural assets.
- Activité économique**: Provides a detailed breakdown of economic activity, including the number of establishments and active enterprises.

L'Observatoire économique de la CCI des Ardennes a réalisé un diaporama de présentation du territoire ardennais. On y trouve les chiffres clés du département dont un certain nombre de données évolutives (la population, le nombre d'emplois salariés, etc). Ce document disponible à la CCI des Ardennes et téléchargeable sur le site, décline de nombreuses thématiques d'études telles la démographie,

l'économie avec les principaux établissements employeurs, la création d'entreprises, les offres et les demandes d'emplois, le commerce extérieur, l'enseignement supérieur, les structures de recherche, sans oublier le tourisme.

Contacts : Dorothée Sikouk - Tél : 03 24 56 62 42

L'UCIA du Rethélois compte maintenant 53 adhérents



Bruno Forest, horloger-bijoutier préside l'UCIA du Rethélois

Bruno Forest est horloger-bijoutier installé depuis quatorze ans au centre-ville de Rethel. Très engagé dans l'animation locale de cette ville de 8 000 habitants, il y préside l'Union Commerciale Industrielle et Artisanale du Rethélois (l'UCIA réunissant l'ex-association Centre Ville Rethélois et l'ex-association Le Client Rethélois).

L'an passé, l'UCIA ne comptait que 35 adhérents. Sous l'énergique présidence de Bruno Forest, elle en recense désormais 53. "Il n'était plus question de conserver en activités plusieurs associations de commerçants, explique le président Forest. Nous avons voulu concentrer nos efforts en une seule association de commerçants. Nous avons effectué une très sérieuse campagne de recrutement sur cette idée d'efficacité".

De ce fait, cette année, l'UCIA du Rethélois a pu organiser deux grandes opérations d'animation commerciale, à la fois dans les commerces du centre-ville et dans ceux des galeries marchandes de la zone d'activités à la périphérie de la ville.

Pour la fête des mères, dans deux chalets loués pour l'occasion, l'UCIA a offert des roses aux clients de ses adhérents. En septembre, ces mêmes clients chez ces mêmes adhérents ont pu participer à des tirages de lots (dont des net-books).

L'UCIA du Rethélois qui dispose d'un budget annuel de 7 500 € prépare activement les fêtes de fin d'année. Ses membres réfléchissent à une grande animation englobant toute la ville en collaboration étroite avec les services municipaux.

Elle réfléchit aussi au moyen de participer l'an prochain à la Fête de la Musique en organisant, par exemple, l'ouverture jusqu'à minuit des magasins de ses adhérents et en proposant à leurs clients une grande restauration collective. L'UCIA du Rethélois a pour objectif la réalisation d'autres projets : la constitution d'un logo la caractérisant, l'ouverture d'un site Internet et le recrutement dans l'association des artisans particulièrement nombreux à Rethel.

Reprises et créations d'entreprises, c'est le forum les 23 et 24 octobre

La Chambre Economique des Ardennes et ses partenaires privés et publics organisent, pour la quatrième édition consécutive, le Forum de la création et de la reprise d'entreprises. La manifestation se déroulera les 23 et 24 octobre dans les locaux du Centre Interprofessionnel de formation des apprentis des Ardennes à Charleville-Mézières.

Salariés, demandeurs d'emplois ou étudiants, de nombreux professionnels seront à votre écoute durant ces deux journées si vous êtes à la recherche d'informations concrètes sur la création ou la reprise d'entreprises dans les secteurs du commerce, de l'artisanat, de la prestation de services, de l'agriculture, des professions libérales, etc.

Le forum vous dispensera un accueil personnalisé pour établir un parcours individualisé. Il organisera des consultations gratuites et confidentielles auprès d'une trentaine d'exposants (conseillers en création, services de l'État, experts-comptables, avocats, notaires, banques, assurances, etc.).

À noter aussi l'ouverture au public de mini conférences et d'ateliers thématiques.

Contact et renseignements : Service CCI - Entreprendre en France - tél : 03 24 56 62 39

FORUM DE LA
création & reprise
D'ENTREPRISE

23/24 octobre 2009

Le 23 de 14h à 18h - Le 24 de 10h à 18h

AU CFA INTERPROFESSIONNEL
DES ARDENNES
129 avenue Ch. DE GAULLE
CHARLEVILLE-MEZIERES

entrée libre

"J'ai créé"
[mon entreprise]

Et vous ?

Eric a créé une société de services informatiques et internet.

www.generationentreprendre.com

Les Ardennais ont bien répercuté la baisse de la TVA

Après sept années de négociation avec l'Europe, la France a obtenu une réduction de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) de 19,6% à 5,5% (hors boissons alcoolisées) dans la restauration et les cafés-brasseries.

En contrepartie, depuis le 1^{er} juillet, les restaurateurs et les cafetiers signent « un contrat d'avenir », sur la base du volontariat dont voici les quatre points principaux :

- Les professionnels de la restauration traditionnelle s'engagent à baisser leurs prix d'au moins 11,8%, correspondant à une répercussion intégrale de la baisse de TVA sur au moins 7 des 10 produits pouvant constituer la base d'un repas complet.

Les cafetiers répercuteront intégralement la baisse de la TVA sur le prix du café, du thé et d'une boisson fraîche (au comptoir ou en salle). Le secteur de la restauration rapide n'est concerné par la baisse du taux de TVA que pour ses ventes réalisées sur place. Elle pratiquera une baisse de 5% sur les menus phares des enseignes.

- Et/ou - Les restaurateurs s'engagent à créer 40 000 emplois supplémentaires dans les deux ans, dont 20 000 contrats en alternance, contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation.

- Et/ou - Les restaurateurs s'engagent à réaliser des investissements afin de mettre aux normes leurs établissements, d'améliorer l'accueil et le confort et d'acquiescer de nouveaux équipements. Un fonds spécial (d'un milliard d'euros de prêts) est créé pour accompagner les restaurateurs dans leur démarche de modernisation.

- Et/ou - Egalement, par la marge générée par cette baisse de TVA d'augmenter les salaires de leurs employés.

Le département des Ardennes recense quelque

650 établissements dans ce secteur d'activité. Parmi cet effectif, 400 établissements sont soumis au régime de la TVA. Les autres en sont dispensés puisqu'ils ne réalisent pas un chiffre d'affaires annuel de plus de 80 000€.

"Dans les Ardennes, c'est un secteur très actif, explique François Béguin, président départemental de l'Union des Métiers de l'Industrie de l'Hôtellerie (UMIH). Entre juin 2008 et juin 2009, ce secteur a créé 120 emplois. Quant à la mise en place de la baisse de la TVA, l'UMIH des Ardennes a distribué plus de 200 vitrophanies à des professionnels ayant décidé de s'engager dans un contrat d'avenir".

Ces affichettes informent le public des engagements des restaurateurs et des cafetiers. Il faut constater que, dans les Ardennes, la moitié des établissements versant de la TVA à l'Etat ont demandé une vitrophanie à l'UMIH.

Contact : Mathieu Parent, tél : 03 24 56 62 49
mail : mparent@ardennes.cci.fr



La bonne fortune des ORAC dans les Ardennes

En 2009, cinq Opérations de Restructuration des services, de l'Artisanat et du Commerce (ORAC) et une Opération urbaine se sont mises en place sur les territoires des communautés de communes du Pays Sedanais, des Crêtes Préardennaises, des Trois Cantons, de l'Argonne Ardennaise et d'Ardenne Rives de Meuse et sur celui de la ville de Sedan.

En cette période de crise, les ORAC sont particulièrement opportunes. Elles permettent de soutenir les commerçants, les artisans et les prestataires de services dans leurs projets d'investissements. Ils sont nécessaires au dynamisme des territoires concernés.

L'Etat intervient par le truchement du fonds FISAC et la Région à parité avec l'Etat. À noter que dans le cas de la communauté de communes Ardenne Rives de Meuse, l'aide de l'Etat est apportée par le FRED. Sur les cinq ORAC mises en place, quatre sont animées par un comité de pilotage qui a permis d'examiner les dossiers d'investissements des entreprises.

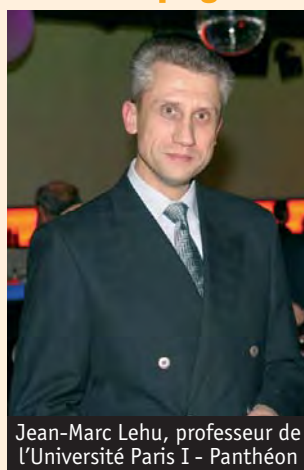
Contact : Landry Sattezi - tél : 03 24 56 62 87

mail : lsattezi@ardennes.cci.fr

Service CCI - Entreprendre en France - tél : 03 24 56 62 39

Communautés de Communes	Dossiers déposés	Dossiers acceptés	Montant investissement	Montant subvention
Argonne ardennaise	6	4	133 231,79	17 880
Crêtes préardennaises	4	4	211 096,32	46 987
3 Cantons	2	1	25 630,92	5 126
Ardennes Rives de Meuse	7	7	340 700,75	56 747
TOTAL	19	16	609 959,04	126 740,09

Nouvelles rencontres du commerce en Champagne-Ardenne



Jean-Marc Lehu, professeur de l'Université Paris I - Panthéon

Les cinq chambres de commerces et d'industrie de Champagne-Ardenne ont poursuivi cette année l'action régionale en organisant chacune des manifestations locales sous un thème commun.

La CCI des Ardennes a retenu la date du lundi 2 novembre à partir de 14H30 à Charleville-Mézières pour consacrer une demi-journée de conférence et de débats aux évolutions du commerce et répondre à cette question importante : comment séduire un client aujourd'hui ? Jean-Marc Lehu, professeur de l'Université Paris I - Panthéon Sorbonne interviendra à propos du comportement du consommateur et des atouts d'adaptation aux

changements dont le commerce dispose. Un second thème sera abordé à la suite du premier : il concernera la place d'Internet et les façons dont les commerçants peuvent se servir pour développer leur chiffre d'affaires grâce à cet outil.

À noter enfin qu'une large place sera donnée aux échanges entre le public et les intervenants et à leurs débats qui devraient permettre de répondre aux préoccupations des participants.

Contact et renseignements : Dominique Courtat-Guitton
tél : 03 24 56 62 47 mail : dcourtatguitton@ardennes.cci.fr



© istock - kstimage

CAP 08 est au service des entreprises en difficultés

Au début du mois d'août 2009, la Cellule d'Accompagnement et de Prévention des entreprises ardennaises, CAP 08 (numéro vert 0800 810 108) avait enregistré les appels de 388 entreprises.

Quelques 116 d'entre elles bénéficiaient alors d'un suivi de la cellule.

Il faut noter que 83% des entreprises ayant bénéficié de l'appui de CAP 08 sont des TPE de moins de dix salariés.

Outre l'assistance technique, les appelants soulignent l'importance d'avoir un interlocuteur dédié et le fait de se sentir ainsi « moins isolés ».

Les entreprises appelantes sont bel et bien en situation de crise et la cellule constate chez les chefs d'entreprises la nécessité de les aider à anticiper les premières difficultés.

L'autodiagnostic proposé par CAP 08 (consultable sur le site de la CCI [www.ardennes.cci.fr / CAP 08](http://www.ardennes.cci.fr/CAP08))

est à ce titre très pertinent.

Les missions de CAP 08

- **Rompre l'isolement du chef d'entreprise** en difficultés grâce un interlocuteur dédié en ligne (CAP 08 : 0800 810 108).
- **Aider les entreprises à diagnostiquer** leurs problèmes et les accompagner vers des interlocuteurs ad hoc.
- **Optimiser la négociation à l'amiable** avant le recours à la médiation.

Contact : C. Sophie PECHÉUX - CAP 08

tél : 0800 810 108

mail : cap08@ardennes.cci.fr

AUTOMOBILE

Un marché en hausse mais avec des surprises

Selon Bruno Creton, PDG des concessions Peugeot dans les Ardennes et président de la section ardennaise du Centre national des professions de l'automobile (CNPA), le département recense une dizaine de grands concessionnaires représentant une trentaine de marques automobiles.

« **E**ntre janvier et août 2009, le marché de l'automobile neuve dans les Ardennes (voitures particulières et utilitaires) a augmenté de 4% par rapport à la même période l'an passé », constate Bruno Creton, évaluant le nombre de véhicules neufs qui seront vendus cette année dans les Ardennes à un peu plus de 10 000.

Mais le président ardennais du CNPA constate surtout que les ventes de voitures neuves ont augmenté de 7% tandis que celles d'utilitaires neufs ont chuté de 13%. Le régime de primes à la casse a soutenu le marché de la voiture particulière. La crise économique a empêché nombre de chefs d'entreprise, de commerçants et d'artisans de renouveler leurs véhicules utilitaires. Selon des informations données par le CNPA lors de l'assemblée générale de la CCI, il se vend surtout des petites voitures de 8 000 à 12 000 € en moyenne mais au moins les primes à la casse ont permis de stabiliser le marché. Les marges brutes des concessionnaires se sont par contre effondrées en % et en valeur liée au fait de la descente en gamme.

Les concessionnaires des Ardennes

déplorent surtout le fait que dans l'esprit des consommateurs il y aurait de meilleures affaires à réaliser en Belgique... Cela a pu être vrai dans le passé mais aujourd'hui les concessionnaires ardennais de ce côté-ci de la frontière ont les moyens d'être plus compétitifs que les belges ne serait-ce que par leur capacité d'effectuer des reprises et surtout par les moyens financiers mis à leur disposition pour être au même niveau en terme de prix de vente. Ce mythe de la voiture belge moins chère doit cesser.

Quant au marché des véhicules d'occasion, il a chuté de 6% entre janvier et juillet 2009 par rapport à la même période l'an passé. Bruno Creton souligne que le prix d'un bon véhicule d'occasion récent est aujourd'hui au même niveau que celui d'un véhicule neuf bénéficiant du régime des primes à la casse. Ceci étant tous les clients n'ont pas une voiture de plus de 10 ans à éliminer et le créneau des ventes de véhicules d'occasion par les concessionnaires automobiles de marque reste le plus sûr moyen de faire une bonne affaire avec des garanties et des possibilités de financement souvent très attractifs !

Une revue de presse belge à la disposition des Ardennais

Depuis le début du mois de septembre, la CCI des Ardennes s'enrichit d'un Flash Info Belge, une revue d'articles de la presse belge, rendant compte de la vie économique en Belgique. Il est diffusé gratuitement aux abonnés du Flash Info Ardennes, ainsi qu'à tout nouvel abonné. Il est également mis en ligne sur la plateforme interactive Ecobiz de la CCI des Ardennes.

Les articles sont extraits notamment de l'Echo (actualité économique et financière belge et mondiale), des quotidiens nationaux tels que

La Libre Belgique, La Dernière Heure et Le Soir. D'autres articles de la presse régionale complètent cette revue de presse nationale. Ils sont extraits de La Meuse (Liège, Basse Meuse, Verviers, Huy-Waremme, Luxembourg), de La Capitale (Bruxelles), de La Province (Mons), de La Nouvelle Gazette (Charleroi, Centre, Sambre et Meuse), du journal Vers l'Avenir (Namur, Basse-Sambre, Brabant Wallon et Luxembourg).

Contact : Hubert Rosoy - tél : 03 24 56 62 68

mail : hrosoy@ardennes.cci.fr



Du nouveau dans l'assurance-crédit

L'Etat a mis en place au service des entreprises de nouveaux outils qui relancent et garantissent l'assurance-crédit en perte de vitesse.

Lorsqu'une entreprise accorde un délai de paiement à une autre entreprise pour une marchandise qu'elle lui a livrée, la première concède à la seconde du « crédit interentreprises ». Pour se protéger contre la défaillance de l'entreprise cliente dans le règlement de la marchandise, l'entreprise fournisseuse peut demander à un

assureur-crédit de couvrir ce crédit interentreprises.

Aujourd'hui, les assureurs-crédits diminuent ou cessent leurs garanties sur certaines entreprises clientes qu'ils considèrent à risque. Cette difficulté est la principale préoccupation du médiateur du crédit.

Une enquête menée pour la CGPME

(résultats publiés en mai) montrent que les assureurs-crédits ont, au 1^{er} semestre 2009, remis en cause leurs garanties dans plus de la moitié des cas, allant jusqu'à la résiliation dans 20% des situations. Les secteurs les plus concernés par le désengagement des assureurs-crédits sont ceux de l'industrie, automobile en tête et du bâtiment.

Deux outils sont mis en place :

Le dispositif CAP vise à soutenir les entreprises faisant face à une diminution des encours d'assurance-crédit garantis. Il permet de conserver le même niveau de couverture que précédemment. Il concerne également les nouveaux assurés auxquels l'assureur-crédit n'accorde pas l'intégralité de l'encours demandé.

Le CAP est opérationnel depuis décembre 2008.

La suppression complète de certaines couvertures par les assureurs crédits a rendu le dispositif CAP inefficace.

Le dispositif CAP+ a donc été mis en place pour les entreprises perdant la totalité de la couverture « assurance-crédit ». Il est opérationnel depuis le 13 mai.

CAP

Ce dispositif est ouvert aux encours en portefeuille ou aux nouvelles polices souscrites depuis le 1^{er} octobre 2008. Pour éviter les effets d'aubaine ou les phénomènes d'éviction, la couverture publique n'est disponible que pour autant que l'assureur-crédit reste exposé, et à concurrence de cette exposition ; la garantie couvre donc jusqu'à 50% de l'exposition initiale. Ce principe s'applique aussi pour le cas où il s'agit d'un nouvel assuré qui demande un certain encours sur une entreprise cliente et que l'assureur-crédit ne lui accorde qu'une partie de cet encours. Le niveau d'encours garanti s'apprécie pour chacun des clients du fournisseur.

Le complément de garantie est assuré par la Caisse centrale de réassurance (CCR). La CCR est rémunérée par des primes légèrement supérieures à celles encaissées par les assureurs-crédits : alors qu'habituellement, le coût de l'assurance-crédit est de 0,2 à 0,25% du chiffre d'affaires, soit environ 1% de l'encours garanti, le dispositif CAP est tarifé à 1,5% annuel de l'encours garanti soit 0,375% trimestriel. Cette rémunération se décompose ainsi : 0,3 point revient à l'assureur-crédit pour ses frais de commercialisation et de courtage et 1,2 point à la CCR.

CAP+

Ce fonds permet de couvrir les garanties sur des risques ayant fait l'objet d'une mise à zéro des limites de garantie par les assureurs-crédit ou ayant fait l'objet de refus d'assurance lors d'une nouvelle demande.

Il ne couvre un risque donné que pour autant que la probabilité de défaut à un an associée, telle qu'évaluée par l'assureur-crédit à la date de souscription de la garantie, se situe dans une fourchette de 2 à 6%. Les encours de crédit client sont éligibles dans la double limite d'un montant par client (de 200 000€ pour les clients moins risqués et de 100 000€ pour les plus risqués) et d'un plafond d'indemnisation par assuré de 3 M€.

Cette garantie est proposée pour une durée de 3 mois renouvelable. Elle est tarifée à 2,4% annuels de l'encours garanti, soit 0,6% par trimestre.

Cette rémunération se décompose entre 0,6 pour l'assureur-crédit et 1,8 pour la CCR.

Une quotité non garantie de 20% est laissée à la charge de l'entreprise fournisseur à des fins de responsabilisation.

Les entreprises ardennaises concernées par les deux dispositifs CAP et CAP+ doivent contacter Fabrice Pesin de la DGTPE

tél : 01 44 87 74 90 - mail : fabrice.pesin@dgtpe.fr

Suivez les conseils de « Veiller futé à l'international »

Le 28 septembre, à l'occasion de son assemblée générale, la CCI des Ardennes a reçu plusieurs spécialistes du Commerce Extérieur et l'un des auteurs du guide « Veiller futé à l'international ».

La CCI des Ardennes assure le secrétariat régional du Comité régional de Champagne-Ardenne des Conseillers du Commerce Extérieur (CCE). Ce comité fait partie de l'équipe de « France de l'Export ». Celle-ci accompagne les sociétés sur l'ensemble des thématiques liées à l'international et suit, en particulier, les Nouveaux Exportateurs. L'exportation est un axe d'actions prioritaires que la CCI des Ardennes mène de concert avec Ubifrance, dans le cadre de CCI International Champagne-Ardenne.

Lors de l'assemblée générale du 28 septembre, la CCI des Ardennes avait invité Monsieur Antoine de Dianous, directeur interrégional Grand Est et Madame P. Chaiwatana, déléguée régionale Ubifrance ainsi que Monsieur Jean Vaury, directeur régional du commerce extérieur de Champagne-Ardenne.

Monsieur Philippe Kiefer, chef du pôle Industrie, transport et infrastructures d'Ubifrance à la Mission économique de Düsseldorf a, quant à lui, décrit l'évolution du marché allemand dans les secteurs de la mécanique et de l'automobile et conseillé des chefs entreprises ardennais sur les débouchés d'outre-Rhin. Il a reçu, lors d'entretiens individuels, les sociétés désireuses de développer des courants d'affaires avec le marché allemand.

Rappelons que l'Allemagne est le premier client et fournisseur des Ardennais. Même si les Ardennes enregistrent cette année des résultats moins favorables que par le passé, l'Allemagne n'en demeure pas moins un marché prioritaire pour le département.

L'enseignement d'exemples vécus

La CCI des Ardennes accueillait également Patrick Rouchouse, membre de la commission « Intelligence Economique » du Comité national des Conseillers du Commerce Extérieur de la France. Il est l'un des auteurs de la deuxième édition du guide « Veiller futé à l'international ».

Patrick Rouchouse a présenté aux chefs d'entreprises ardennais cet ouvrage indispensable pour tout exportateur. « Veiller futé à l'international » a été élaboré par des responsables d'entreprises en charge de l'export et du développement international. Il relate des exemples vécus. Son co-auteur a d'ailleurs dispensé aux Ardennais de précieux enseignements extraits de cas concrets.

Il faut rappeler que les CCEF sont des chefs et des cadres d'entreprises choisis pour leurs compétences et leurs expériences à l'international. Ils mettent bénévolement leur expertise au service des PME qu'ils parrainent dans leur développement à l'étranger et des jeunes qu'ils sensibilisent aux métiers de l'international.

Les Chambres de Commerce et d'Industrie travaillent en étroite collaboration avec les conseillers du commerce extérieur de la France dans le cadre d'une convention nationale qu'elles ont signée avec l'Etat, Ubifrance et l'Uccife, convention déclinée en Champagne-Ardenne depuis le 13 octobre 2008.

références : les Guides CCE, Groupe Novalis Taitbout



Allemagne, Belgique, Pays-Bas, etc.

« CCI International Champagne-Ardenne » est le service international des CCI de la région. Il mutualise les différents moyens et compétences des chambres offrant ainsi aux entreprises de la région des prestations individuelles et collectives, plus nombreuses, plus homogènes et mieux adaptées. Ce service international répond ainsi aux besoins des sociétés champardennaises du ressort de la CCI des Ardennes.

Dans ce cadre promotionnel de l'exportation, chaque chambre consulaire est chargée d'explorer plusieurs zones géographiques.

La CCI des Ardennes s'occupe de l'Allemagne, de la Belgique, des Pays-Bas, du Grand Duché de Luxembourg et de l'Autriche. Elle est aussi responsable de la Chine, des pays de l'Asean et de l'Afrique du Sud.

Les activités de sous-traitance métallurgique, de l'automobile et du bâtiment sont les secteurs privilégiés.

Le programme des opérations internationales est soutenu financièrement pour les entreprises ardennaises par le Conseil Général des Ardennes.

La CCI des Ardennes s'investit fortement

C'est un programme européen transfrontalier (Interreg IV) de promotion des techniques de développement durable dans les secteurs de la construction et du bâtiment.

On estime que les bâtiments sont responsables de 40% de la consommation énergétique, qu'ils génèrent 30% des émissions de CO2 et absorbent 16% de la consommation d'eau.

Le Grenelle de l'environnement obligera bientôt les professionnels du bâtiment à modifier leurs méthodes de travail. Il faut donc que les entreprises s'adaptent aux nouvelles règles de la construction. Consciente de l'enjeu, la CCI des Ardennes participe activement à BâtiD².

Ce programme financé à 50% par l'Europe (Feder) doit permettre aux acteurs de la construction d'acquiescer et de mettre en oeuvre les meilleures techniques d'éco-construction.

Le développement de BâtiD² se déroule dans le cadre du programme européen transfrontalier INTERREG IV. La CCI y est associée à quatre partenaires français et wallons.

Avec l'aide pertinente d'Ecobiz

Plusieurs actions sont prévues durant les quatre années de BâtiD² (2009-2012).

Le cœur du projet a pour but de rechercher, synthétiser et diffuser des informations pertinentes en matière de développement durable dans les secteurs du bâtiment et de la construction, informations accessibles gratuitement et de manière personnalisée via la plateforme collaborative Ecobiz de la CCI des Ardennes.



INTERREG efface les frontières



Union européenne :
Fonds Européen de Développement Régional

Développer les échanges entre les professionnels

Des visites de sites remarquables de constructions durables seront organisées.

Il s'agit de visualiser concrètement ce qu'est un bâtiment respectant les nouvelles règles de construction.

Il s'agit aussi de favoriser les échanges entre les professionnels français et belges, et d'alimenter leurs réflexions dans des conférences et des débats.

La première série de visites aura lieu les 25 et 26 septembre 2009 en région Wallonne, de Namur à Tournai.

Le programme comprend huit visites de bâtiments (maisons privées, immeubles de bureaux, logements groupés) valorisant les matériaux durables.

Une trentaine d'inscriptions de professionnels de la construction (architectes et entrepreneurs) de Wallonie, des Ardennes, de Picardie et du Nord ont déjà été enregistrées.

3 questions au secrétaire général de l'ASBL Belge Bois & Habitat, Etienne Bertrand :

Qu'est-ce que Bois & Habitat ?

Asbl créée en 1999. But : promotion de l'utilisation du bois dans la construction dans une architecture de qualité. Au départ organisation de conférence de sensibilisation au grand public afin de sortir la construction bois de l'image du chalet et démontrer la possibilité de construire en bois des habitations de qualité. Bois & Habitat organise également des formations pour les professionnels de la construction (architectes), colloque, conférence, exposition, et surtout l'organisation tous les ans de deux des plus importants salons en wallonie sur la thématique de la construction durable, le salon Bois & Habitat et le salon Energie & Habitat.

Implication de Bois & Habitat dans le programme INTERREG IV :

Bois & Habitat apporte son expertise et son savoir-faire non seulement dans le domaine de la construction bois mais également dans les énergies renouvelables, les éco-matériaux, l'isolation naturelle. Implique aussi un partage de connaissance et le développement des échanges entre professionnels wallons et français.

Quelles relations avec les professionnels des Ardennes, y compris la CCI ?

Les projets européens tel que Bâti D² permettent d'amener les professionnels français à aller en Wallonie (sur les salons organisés par Bois & Habitat). Avec l'objectif d'effacer l'effet des frontières entre la Belgique et la France, développer les échanges entre les professionnels de la construction.

dans BâtiD²

© Fotolia - © Hubert Köhner

Grâce à cet outil interactif, un espace spécifique a été aménagé pour héberger la base de données BâtiD².

Celle-ci s'articule autour de chapitres techniques (le bois dans la construction, l'énergie, les éco-matériaux) et des informations plus générales telles les aides financières ou les aspects juridiques.

D'où l'importance des opérateurs partenaires qui, chacun par leur expertise, alimenteront en permanence cette base de données.

Toutes ces informations seront alors mises à disposition des professionnels

de la zone concernée grâce à un système de diffusion automatisé intégré à ECOBIZ. Les adhérents recevront ainsi sur leur mail des informations relevant des thématiques qu'ils auront sélectionnées au préalable.

BâtiD² démarrera le 15 octobre 2009 au Domaine de Saint-Roch à Couvin, où seront réunis les présidents de chaque organisme partenaire et des autorités administratives de Wallonie, de Picardie, du Nord et des Ardennes.

Contact : Anne BIBOT
Tél : 03 24 27 87 59
mail : abibot@ardennes.cci.fr

Les partenaires de la CCI :

Bureau économique de la Province de Namur (chef de file) ; **Bois & Habitat** (centre d'information et d'expertise du bois dans la construction) ; **Cluster Eco-Construction de Namur** ; **Nord Picardie Bois** (association interprofessionnelle de la filière forêt) ; **Bois des régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie**.



La CCI a organisé une mission de prospection au Canada

Dans le cadre de Champagne-Ardenne International, la CCI des Ardennes a organisé une mission de prospection multisectorielle (hors la production de Champagne) à Montréal du 13 au 19 septembre 2009.

Elle était notamment destinée aux entreprises ardennaises qui souhaitaient aborder un nouveau marché et à celles qui voulaient consolider des courants d'affaires existants.

Une demi-douzaine d'entreprises ardennaises ont participé à cette mission.

La CCI des Ardennes a réalisé des études préalables de débouchés dans leur secteur d'activité au Canada : nanotechnologies, énergies, biotechnologies des plantes, infrastructures urbaines durables, automobile, photonique, biopharmaceutique, technologies de l'aluminium, etc.

Les entreprises ardennaises qui ont effectué le voyage sont revenues très satisfaites de leurs prises de contact à Montréal. Il faut rappeler que la CCI travaille en étroite collaboration avec la Chambre de Commerce française établie à Montréal.

La mission de prospection de marchés canadiens bénéficiait de surcroît de l'appui du Comité Champagne-Ardenne des Conseillers du commerce extérieur de la France et de son réseau au Canada.

Contact : Anne Bibot - tél : 03 24 27 87 56 - abibot@ardennes.cci.fr

OCTOBRE NOVEMBRE DECEMBRE

RELATIONS INTERNATIONALES

Du 29 septembre au 1^{er} octobre :
Salon FIST EXPO à STRASBOURG

Forum des Industries,
 Services et Technologies
Contact : Jean-Luc CLEMENT
Tél : 03 24 27 87 57

mail : jlclement@ardennes.cci.fr

Du 4 au 12 octobre 2009 :
Rencontres d'affaires
à SINGAPOUR & ASIE DU SUD-EST

Contact : Anne BIBOT
Tél : 03 24 27 87 56

mail : abibot@ardennes.cci.fr

13 octobre 2009 :
Journée-pays

REPUBLIQUE D'AFRIQUE DU SUD

Intervenant : Service Economique
 d'Ubifrance de Johannesburg

Contact : Dominique PLAUCH
tél : 03 24 27 87 56

mail : dplauch@ardennes.cci.fr

15 octobre 2009 :

Événement de lancement du
« Programme INTERREG IV Bâti D2 »

(Développement Durable dans la
 Construction) au Domaine de Saint-Roch à
 Couvin (Belgique).

Contact : Anne BIBOT
Tél : 03 24 27 87 56

mail : abibot@ardennes.cci.fr

Du 12 au 21 novembre 2009 :
Mission de prospection

multisectorielle en AUSTRALIE

Contact : Anne BIBOT
Tél : 03 24 27 87 56

mail : abibot@ardennes.cci.fr

Du 17 au 20 novembre 2009 :

Salon MIDEST à PARIS-NORD-VILLEPINTE

N°1 mondial des salons de sous-traitance industrielle

Contact : Jean-Luc CLEMENT
Tél : 03 24 27 87 57

mail : jlclement@ardennes.cci.fr

Lundi 9 décembre de 8h30 à 12h30 :

Formation « Les Bases de l'Export » à destination
 des nouveaux exportateurs à la CCI des Ardennes
 à Charleville-Mézières. Module n°1 :

Approche commerciale de l'export
Contact : Jean-Luc CLEMENT
Tél : 03 24 27 87 57

mail : jlclement@ardennes.cci.fr

Julien Ricail, premier maître restaurateur des Ardennes

Julien Ricail, 27 ans, natif de Beauraing en Belgique où ses parents exploitaient un restaurant, est le propriétaire et le chef de l'Auberge de La Tour à Givet.

Ce restaurant gastronomique de quarante couverts est associé à la brasserie Giv'Mouette qui jouxte le grand établissement, de sorte que Julien Ricail est aujourd'hui à la tête d'une PME de la restauration de treize salariés, entreprise qui a réalisé l'an passé 500 000 € de chiffre d'affaires. Julien Ricail s'est distingué cette année en obtenant en février le titre de maître restaurateur que Christine Lagarde, ministre de l'économie et des finances, lui a remis en personne à Bercy. Ce titre institué par l'Etat permet de distinguer en France les restaurateurs qualifiés. Il les aide de plus à moderniser leurs établissements et à former leurs personnels en obtenant des crédits d'impôts.

Julien Ricail a postulé à l'obtention de ce titre avec l'aide de la CCI et de l'Union des métiers de l'industrie de l'hôtellerie (UMIH) des Ardennes.

"J'ai sollicité le titre de maître restaurateur pour être fortement qualifié, explique Julien Ricail. Ma profession n'est pas protégée en France. N'importe qui peut y ouvrir un restaurant. Or c'est une profession en rapport direct avec la santé publique, la santé des clients".

Le bénéficiaire du crédit d'impôts

Le restaurateur de Givet a rempli tous les critères de qualification dont celui d'être titulaire d'un brevet professionnel. Il a pris contact avec un organisme certificateur agréé de l'Etat qui a réalisé un audit de son établissement au vu d'un cahier des charges très strict que doit respecter le restaurateur candidat à la maîtrise (cuisine réalisée sur place avec des produits frais, achats des salaisons auprès d'artisans ou de PME indépendantes, traitement des réclamations des clients, gestion de l'attente entre les plats, etc.).

L'Etat a donc délivré le titre de maître restaurateur pour quatre ans à Julien Ricail, cuisinier diplômé de l'école hôtelière du château de Namur et de l'Institut Emile Gryzon sur le campus du Ceria à Bruxelles.

"Le titulaire du titre de maître restaurateur peut bénéficier d'un crédit d'impôt de 50% des dépenses de modernisation sur une durée maximale de trois ans et pour un montant maximal de 30 000 €, donnant droit par conséquent à un crédit d'impôt de 15 000 €", précise la CCI des Ardennes.

Julien Ricail compte bien profiter de cet acquis de son titre de maître restaurateur en lançant à l'Auberge de la Tour à Givet un plan de modernisation de 160 000 € de budget (rénovation des cuisines, achats de nouveaux matériels, etc.).

Contact : L'Auberge de la Tour, 2 quai des Fours, 08600 Givet - tél : 09 61 42 46 92



ZI DE TOURNES-CLIRON

Avant et après ses travaux de requalification



L'entrée de la zone avant (1) et après (2) les travaux de requalification. Vues aérienne de la zone avant (3) et après (4) les travaux de requalification.

19

La Zone industrielle de Tourne-Cliron, baptisée Ardennes Emerald, a été créée entre 1977 et 1978 par la Chambre de Commerce et d'Industrie des Ardennes.

Il y a trois ans, la CCI y lançait un vaste programme de requalification pris en compte par le contrat territorial en faveur du département des Ardennes, associant l'Etat, la Région et le Département des Ardennes. Il s'agissait de requalifier le secteur urbanisé en améliorant son image, d'aménager et équiper l'ensemble de la zone afin d'accueillir au mieux de nouvelles entreprises.

Les grands travaux viennent de s'achever. Il faut rappeler qu'Ardennes Emerald couvre 83 hectares, dont 48 ha sont occupés par 22 entreprises qui emploient cinq cents salariés.

A ce jour, il reste à procéder à quelques finitions (VRD et espaces verts), à la rétrocession des nouveaux équipements et à l'inauguration de ce nouveau parc d'activités.

La contrainte de l'archéologie préventive

Afin d'offrir à de nouvelles entreprises qui souhaiteraient s'installer sur Ardennes Emerald des terrains prêts à bâtir, il reste à effectuer un diagnostic archéologique sur la partie libre de la zone. La loi, le code du patrimoine en l'occurrence, prescrit en effet aux aménageurs du territoire l'obligation de procéder à des sondages archéologiques et à des fouilles éventuelles avant d'engager des travaux d'aménagement ou de construction. La CCI des Ardennes a sollicité à ce sujet la cellule d'archéologie départementale du Conseil général des Ardennes afin de procéder aux sondages sur 27 hectares de la zone de Tourne-Cliron et sur 20,5 hectares de la zone de Donchery. Son coût estimé est de 237 000 €.

Les résultats très positifs de la requalification

Elle a permis l'installation sur place des entreprises :

Véolia-Propreté (2 ha), UABTP (2.4 ha), Stick' Adhésifs (2 000 m²),

et l'extension des entreprises :

La Buvette-Rotoplas (2 ha), SGTE Salmon Epelec (1 ha), Metalinov (5 000 m²), BJ Industries (2 000 m²), Maximo (1 000 m²).

Le programme de requalification

Refonte complète de la voirie - Traitement des surfaces disponibles
- Nouveaux Parkings (PL, VP) - Mise en conformité des réseaux d'assainissement - Station d'épuration, postes de refoulement
- Eclairage public, signalétique, mobilier urbain - Espaces verts.

Financements des travaux de requalification

Coût total de l'opération : 4 700 000 € HT
subventionnés à 51% par l'Etat (FNADT), la Région Champagne-Ardenne, le Département des Ardennes.

Bienvenue dans la Communauté Prestataires de Services et le Cluster Services

La Communauté Prestataires de Services ECOBIZ de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Ardennes vient d'être complétée avec la mise en place du « Cluster Services », nouvellement créé.

Ce nouvel espace collaboratif permet désormais aux prestataires de services de mieux développer leurs réseaux en travaillant ensemble grâce à cet outil.

Cet espace d'échanges offre la possibilité aux entreprises de services de se regrouper en fonction de leurs complémentarités afin de répondre aux grands donneurs d'ordre de leur filière économique.

C'est la possibilité pour chacun des adhérents d'intervenir en véritable expert et d'apporter la satisfaction maximale à leurs clients.

L'espace collaboratif du « Cluster Services » regroupe les principales fonctions d'une grande entreprise : Direction générale et stratégie, R & D, Achats et logistique, Production et ingénierie, Marketing, Communication, Ventes, Ressources humaines, Gestion juridique, administrative et financière, Infrastructure et sécurité, Systèmes d'informations, Qualité et environnement.

Le Cluster, c'est la force d'une grande structure avec la souplesse et l'expertise de la TPE/PME, en préservant l'autonomie de chacun.

Dans la communauté Prestataires de Services, les adhérents bénéficient également de ressources documentaires.

Les ressources documentaires sont un moyen pour favoriser le partage des savoirs, mutualiser les connaissances et les expériences et faciliter la mise en réseau.

Les informations mises à disposition : évolutions des métiers de services et de leurs innovations, appui aux entreprises de services, conjoncture économique, marketing, informations juridiques, fiscales et sociales, etc.

Les adhérents y retrouvent également les actions réalisées en faveur des prestataires de services.



Enfin, les ressortissants services de la CCI des Ardennes, ont à leur disposition, la possibilité de présenter et promouvoir leurs activités et leurs savoir-faire dans la vitrine des entreprises.

Comment s'inscrire au Cluster Services, à la Communauté Prestataires de Services ou bénéficier de la vitrine des entreprises ?

Le demander, en s'inscrivant sur la plateforme ou en contactant directement le Pôle Services.

Contact : Valérie de la Ville Fromoit
tél : 03 24 56 62 40 - mail : vdelavillefromoit@ardennes.cci.fr
Adresse de la plateforme : www.ardennes-ecobiz.fr
Adresse de la communauté : www.ardennes-ecobiz.fr/ciard/pdsaccueil.nsf

Les rendez-vous du Cercle des Services en Ardenne

Le Cercle des Services en Ardenne, association de prestataires de services, présidée par Jean-Louis Vallée, a vu son lancement au mois de mars 2009.

Depuis sa création le Cercle propose une fois par mois, des tables ouvertes pour permettre aux prestataires et à leurs invités de se rencontrer dans un cadre convivial.

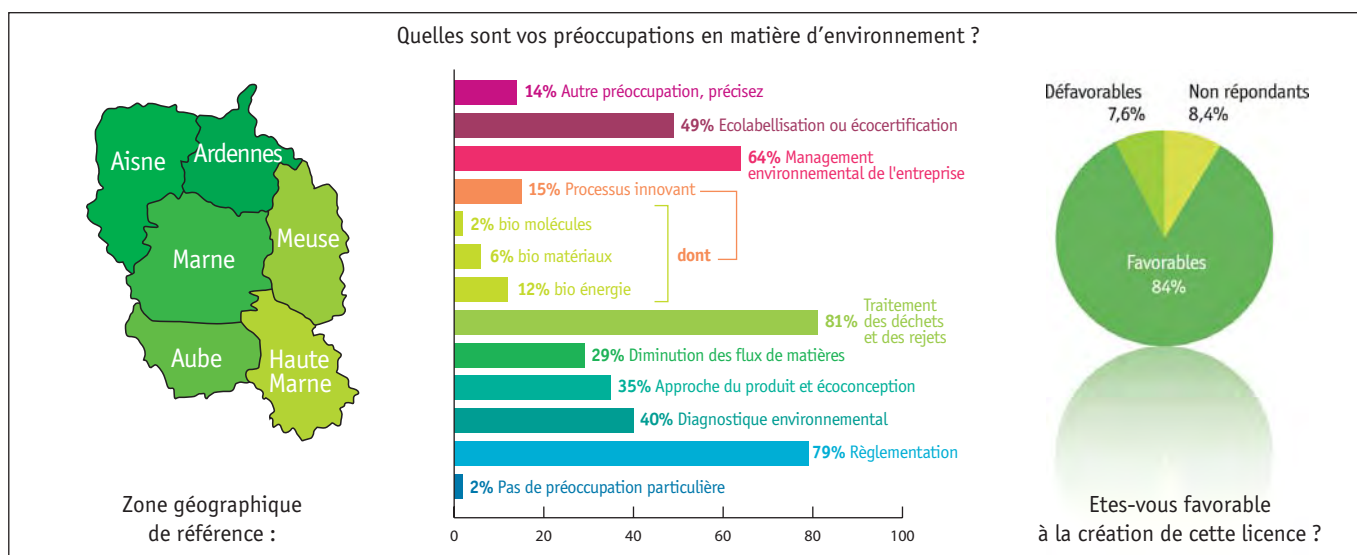
C'est l'occasion pour les participants, de présenter leurs activités à un public choisi et d'échanger leurs cartes de visite et leurs expériences professionnelles. Car se connaître mieux est le gage de collaborations efficaces et productives.

Les prochaines tables ouvertes du Cercle des Services en Ardenne se tiendront les 15 octobre, 26 novembre et 17 décembre de 12 h à 14 h.

Informations et inscriptions : Valérie de La Ville Fromoit - tél : 03 24 56 62 40 - mail : vdelavillefromoit@ardennes.cci.fr et cercledelesservicesenardenne@ardennes.cci.fr

Une licence de management environnemental serait la bienvenue

Dans l'éventualité de la création d'une licence professionnelle « Stratégie d'entreprise en management environnemental » à l'Université de Reims-Champagne-Ardenne, la CCI des Ardennes a réalisé une étude des débouchés des futurs diplômés.



L'Université de Reims Champagne-Ardenne et son IUT de Charleville-Mézières, associés au lycée agricole de Saint Laurent, ont déposé auprès de l'Etat, un projet de création de licence professionnelle intitulée « stratégie d'entreprise en management environnemental ».

Avec la Chambre d'agriculture des Ardennes, la CCI a étudié les besoins réels des entreprises dans ce domaine et a évalué les débouchés des futurs titulaires de la licence.

Le rapport entre le nombre d'offres d'emploi et le nombre de demandeurs révèle une forte tension sur les métiers de l'environnement. Les offres (271 en 2008) sont localisées à 40% dans la Marne, à 18% dans l'Aisne et à 10/12% dans d'autres départements dont l'Aube, les Ardennes, la Haute-Marne et la Meuse. Les débouchés réels d'une licence professionnelle « stratégie d'entreprise en management environnemental » se situent dans des zones géographiques limitrophes des Ardennes.

Quelque 119 dirigeants ont répondu à l'enquête d'opportunité d'une telle licence professionnelle. La plupart sont des industriels pour lesquels les questions environnementales sont très présentes dans leurs entreprises.

Il s'agit surtout du traitement des déchets et des rejets. Le management environnemental est cité par 64% des répondants. Il constitue une forte préoccupation à l'égal de « l'écolabellisation » ou de « l'éco certification ».

La démarche de développement durable est aussi souvent citée (réalisation d'un bilan énergétique, recherche d'économies d'énergie ou des moyens d'accès aux énergies renouvelables). La préoccupation environnementale est donc très présente dans les entreprises interrogées puisque 66% des établissements ayant répondu à l'enquête disposent au minimum d'un poste lié à la protection de l'environnement. Le grand enseignement de l'enquête, c'est que 84% des répondants sont favorables à la mise en place de la licence professionnelle « stratégie d'entreprise en management environnemental » dans les Ardennes.

Contact : Dorothée Sikouk - tél : 03 24 56 62 42

D'autres résultats pertinents de l'enquête

- Plus de huit établissements sur dix accepteraient d'accueillir un étudiant en stage.
- Même si les entreprises sont très intéressées par l'accueil de stagiaires, elles n'envisagent pas pour autant de faire suivre la formation à l'un de leurs salariés (15 % sont prêtes à le faire).
- Par conséquent, s'il y a recrutements sur des postes environnementaux, ce ne seront pas des recrutements internes.
- Trois professionnels sur dix sont prêts à intervenir ou à faire intervenir un de leurs salariés dans le cursus universitaire de la licence, ce qui représente 32 établissements favorables.
- L'enquête révèle un besoin évident de recrutements dans les métiers de l'environnement. Mais les chefs d'entreprise ne trouvent pas forcément sur place des personnes compétentes.

Les bourses européennes soutiennent les étudiants de l'EGC

En octobre 2007, la Commission européenne a attribué la Charte Universitaire Erasmus à l'Ecole de Gestion et de Commerce (EGC) de la CCI des Ardennes.

L'EGC s'est engagée ainsi à participer à la mobilité en Europe de ses étudiants (voire de ses enseignants). L'école peut aujourd'hui, avec l'aide des bourses Erasmus, envoyer des jeunes Ardennais en formation dans des universités, des écoles supérieures ou dans des entreprises des pays de l'Union européenne.

En échange, l'EGC se doit à présent d'accueillir des étudiants ressortissants des autres pays de l'Union européenne. Elle doit les aider à séjourner dans les Ardennes pendant leur formation professionnelle. Pareillement, l'EGC dans le cadre du programme Erasmus, peut désormais accueillir des enseignants ressortissants des autres pays de l'Union européenne.

Le réseau national des EGC reçoit chaque année de l'Europe une enveloppe financière qui est répartie parmi les EGC adhérentes au réseau selon les projets de mobilité européenne de leurs étudiants et/ou de leurs professeurs.

Deux étudiants de 3^{ème} année de l'EGC, Yohan Christy et Julien Donadio ont ainsi bénéficié de l'aide financière européenne (globalement de 900 € chacun) dans le cadre de leur stage de fin d'études (de 4 à 6 mois en entreprise) effectué respectivement en République Tchèque et en Roumanie. À l'issue de leur cursus de trois ans (dont huit semaines à l'étranger dans des établissements linguistiques), la maîtrise de deux langues européennes leur a permis de s'adapter rapidement

à leurs nouveaux environnements professionnels.

Yohan Christy a réalisé son stage auprès d'une filiale d'Air France alors que Julien Donadio a mené une étude sur un projet de développement au sein d'une société d'agrofouritures.

Après avoir obtenu leur diplôme en juillet 2009, ces deux étudiants se tournent aujourd'hui vers l'international : le premier souhaite poursuivre ses études dans le domaine des langues et du management. Le second se dirige vers une intégration immédiate dans l'entreprise d'accueil en Roumanie.

Contact : EGC de Charleville-Mézières
18 avenue Georges Corneau - BP 389
08106 Charleville-Mézières
tél : 03 23 56 62 61
mail : egcharleville@ardennes.cci.fr
web : www.ardennes.cci.fr/egc



Mettre la créativité et le bon sens à l'honneur

A la suite du forum de la création/ reprise d'entreprises qui s'est tenu en hiver dernier à Charleville-Mézières, le Conseil Général des Ardennes et l'Agence Pour la Création d'Entreprise (APCE) ont organisé une nouvelle fois un jeu-concours départemental

« Une idée de nouvelle entreprise », tel a été le thème de ce concours. Il a récompensé des idées réalistes, originales et ambitieuses de nouvelles activités économiques. Le jury du concours a retenu dix lauréats producteurs « d'idées » dont sept étudiants de 1^{ère} et de 2^{ème} année de l'Ecole de Gestion et de Commerce (l'EGC) de la CCI des Ardennes. La plupart des projets présentés au jury avait trait à la prestation de services aux particuliers, alliant la créativité, le bon sens et le développement durable.

Pour les étudiants de l'EGC, ce concours est une excellente occasion de confronter leurs connaissances et la pertinence de leurs projets face aux réalités économiques du département des Ardennes. La proclamation des résultats s'est déroulée le vendredi 5 juin 2009 au Conseil Général des Ardennes en présence de Benoît HURE, Président du Conseil Général et de Géraud SPIRE, Président de la CCI des Ardennes.

Le jury du jeu-concours a donc distingué :

les étudiants de 1^{ère} année de l'EGC :

- **Vanessa BEAUDEUX**, pour son projet de maîtrise d'œuvre dans les aménagements d'espaces « non classiques » avec architectures particulières, (appel aux ébénistes et décorateurs spécialisés).
- **Ludovic LECLERC**, pour son projet de bar à fruits/soupes/plats à base de légumes et céréales, (existe aux USA). Avec une connotation « naturelle, sain » de type rapide et accessible aux jeunes.
- **Aurélien MULLER**, pour son projet de création d'une activité de vente en boutique et sur internet de vêtements personnalisables.

et les étudiants de 2^{ème} année de l'EGC :

- **Clémentine FOUQUET**, pour son projet de service de transport en minibus entre petits villages ne disposant pas de commerces. C'est un service de proximité pour les personnes âgées sans permis de conduire, sans voiture.
- **Elise GIOT**, pour son projet de Crèche privée interentreprises construite selon des procédés écologiques. Il n'existe pas à ce jour de réalisation. Renforce l'image des entreprises citoyennes.
- **Pauline GUILMART**, pour son projet de gymnastique douce et exercices physiques pour les personnes âgées (prévention des chutes). Service quasiment inexistant dans les Ardennes.
- **Loïc LANGONNET**, pour son projet de création d'une agence d'intérim spécialisée dans les stages, jobs d'étudiants et premier emploi.

Contact : EGC de Charleville-Mézières - 18, avenue Georges Corneau
BP 389 - 08106 Charleville-Mézières - tél : 03 23 56 62 61
mail : egccharleville@ardennes.cci.fr - web : www.ardennes.cci.fr/egc



L'IFV 08 ET LES PROFESSIONNELS

Un partenariat dans la durée et tout au long de la formation

Créés en 1985 à l'initiative du Conseil Supérieur National des Forces de Vente et des Chambres de Commerce et d'Industrie, les Instituts des Forces de Vente forment des commerciaux d'entreprise opérationnels dès la fin de la formation pour répondre aux besoins des entreprises.

Le Conseil de Perfectionnement National du Réseau composé de professionnels est chargé de faire le point annuellement sur le déroulement des formations IFV et des aménagements à apporter aux enseignements en fonction de l'évolution du marché et des fonctions.

Un partenariat lie le réseau IFV et les Dirigeants Commerciaux de France, la Chambre Syndicale Nationale des Forces de Vente.

Localement, l'implication des professionnels est forte tout au long de la formation :

- Le jury de sélection est composé au minimum de 2 professionnels dont un Ancien stagiaire de l'IFV.
- Les stagiaires sont parrainés par des Anciens en activité. Cet accompagnement permet aux stagiaires d'être soutenus et guidés pendant et après la formation.
- L'équipe pédagogique est composée de professionnels qui sont dans la fonction commerciale ou exercent une fonction en rapport avec l'enseignement qu'ils dispensent.
- Tout au long de la formation, des Anciens viennent faire part de leur expérience et parcours professionnel.
- Quatre professionnels assurent le suivi en entreprise des apprenants.
- Une fois par an, une vingtaine de professionnels se réunissent afin d'évaluer les prestations en entreprise des prétendants au Titre lors de l'épreuve finale. Le jury d'attribution du Titre qui rassemble un membre du Bureau de la CCI des Ardennes, un représentant des employeurs, un représentant des salariés et un ancien stagiaire de l'IFV, statue sur la délivrance du Titre.

OCTOBRE NOVEMBRE DECEMBRE

OBSERVATOIRE ECONOMIQUE

Semaine du 2 au 6 novembre :

Publication des résultats de l'étude d'impact économique du Festival Mondial des Théâtres de marionnettes.

FORMATION

19 octobre 2009 :

Rentrée de la 24^{ème} promotion IFV

SERVICES

Jeudi 15 octobre :

Cercle des Services en Ardenne,
table ouverte de 12h00 à 14h00,
au Restaurant Le Mont Olympe
à Charleville-Mézières

Mercredi 21 et jeudi 22 octobre 2009 :

Forum des Entrepreneurs

by Initiatives à Liège en Belgique,
et rendez-vous d'affaires programmés

Jeudi 26 novembre :

Cercle des Services en Ardenne,
table ouverte de 12h00 à 14h00,
au Restaurant Le Mont Olympe
à Charleville-Mézières

Lundi 30 novembre :

Commission Services plénière

Vendredi 4 décembre :

(sous réserve de confirmation de la date)
Speed dating business élargi

Jeudi 17 décembre :

Cercle des Services en Ardenne,
table ouverte de 12h00 à 14h00,
au Restaurant Le Mont Olympe
à Charleville-Mézières

Contact : Valérie de La Ville Fromoit
Tél : 03 24 56 62 40
mail : vdelavillefromoit@ardennes.cci.fr

**CCI ENTREPRENDRE EN FRANCE
ENTREPRENDRE DANS LES ARDENNES**

Pour tout porteur de projet, réunion d'information collective de 9h à 12 h. La 1^{ère} étape pour faciliter les démarches de tout porteur de projet.

Site de Sedan

Site de Charleville

8 octobre

1^{er} octobre

22 octobre

15 octobre

5 novembre

29 octobre

19 novembre

12 novembre

3 décembre

26 novembre

10 décembre

17 décembre

Renseignement et inscription :

Pascale FRELIN – Tél : 03 24 56 62 39



Bâtiment du Port de Givet après rénovation.

La capitainerie du port est restaurée

La CCI des Ardennes, gestionnaire du port fluvial de Givet, fait actuellement restaurer son ancien bâtiment d'accueil situé à l'entrée des quais. Construit dans les années soixante, il couvre sur deux niveaux 500 mètres carrés de bureau et d'espaces administratifs.

Le programme des travaux de restauration (172 000 € de budget) dont la maîtrise d'œuvre a été confiée à la Sarl Butticker a prévu le rétablissement de l'étanchéité du bâtiment, le ravalement de ses quatre façades et l'aménagement d'une partie du rez-de-chaussée (bureaux, salles de réunion, vestiaires et sanitaires) destinée aux quatre salariés s'occupant du port de Givet.

Les travaux devraient s'achever au début du mois d'octobre 2009.

Le reste des locaux du bâtiment d'accueil du port de Givet est à louer, notamment tout le 1^{er} étage, soit 250 mètres carrés couverts qui furent occupés jadis par les services de Voies navigables de France (VNF).

Contact : Jean-Luc Frénneaux - tél : 03 24 56 62 38 - mail : jlfrenneaux@ardennes.cci.fr



Le train du dépistage et de la prévention des cancers du sein en gare de Charleville le 21 octobre de 9h à 18h

Sensibiliser la population féminine champardennaise au dépistage précoce et à la prévention des cancers du sein est bien l'objectif de l'opération Train rose.

Du 19 au 23 octobre, ce train circulera entre les villes de Châlons-en-Champagne, Reims, Charleville-Mézières, Chaumont et Troyes. En proposant des films, un parcours pédagogique, des rencontres avec les médecins de l'Institut Jean-Godinot, l'ensemble des professionnels qui ont créé cette opération unique en région répondra à vos questions et vous sensibilisera à la prévention. S'il n'existe pas encore de moyen d'éviter son apparition, un cancer du sein dépisté tôt est facilement curable.

Les Aînés Ruraux des Ardennes continuent leur mobilisation !

Les Aînés Ruraux ont lancé en 2008, « la Sirène du cœur », une action de solidarité nationale qui se déroule sur 2 ans pour équiper la France en défibrillateurs cardiaques. L'objectif fixé est de donner 500 appareils à des organismes et structures qui n'ont pas les moyens d'en acquérir, notamment en milieu rural. La Fédération départementale des Aînés Ruraux des Ardennes qui regroupe 1 200 adhérents s'est très largement mobilisée pour cette action. Elle a permis ainsi le financement de 3 appareils, le dernier, installé au gymnase de la commune de Vouziers a été inauguré en juin dernier.

